



COMITE SYNDICAL

DELIBERATION N°13-16

L'an deux mille treize,
Le 2 juillet, à Givet (Ardennes)

Date de convocation	22 mai 2013
Nombre de délégués :	
+ Titulaires	38 titulaires
+ Suppléants	38 suppléants
+ Présents	20
+ vote par procuration	1

Étaient présents :

M. Jean-Paul BACHY
M. Daniel BEGUIN
M. François BUSSIÈRE
M. Daniel COINCE
M. Daniel COURTAUX
M. Bernard CUNIN
M. J-François DAMIEN
Mme Annie DAZAC
M. Bernard DELHAYE
M. Guy JOSEPH
M. Pierre PANDINI
M. Claude PHILIPPE
M. Bernard PIERQUIN
M. Bruno PILARD
Mme Morgane PITEL
M. Marcel VIGNERON
M. Alain ROY
M. Daniel TOURNAY
M. Franck TUOT
M. Joseph PLUTA

Résultat du vote

A l'unanimité

COMITE SYNDICAL

DELIBERATION N°13-16

Objet de la délibération :

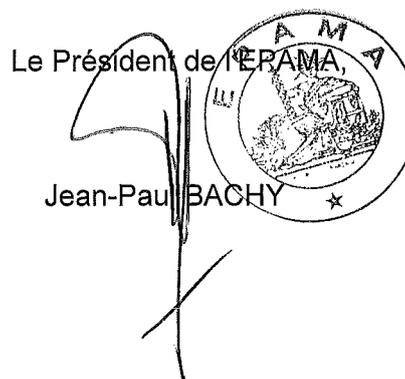
Adhésion de la communauté de communes du Bassin de Neufchâteau

Vu la délibération du 28 février 2013 sollicitant l'adhésion à l'EPAMA de la communauté de communes du Bassin de Neufchâteau

Vu la proposition du Bureau du 11 juin 2013,

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, (à l'unanimité), accepte l'adhésion de la communauté de communes du Bassin de Neufchâteau.

Le Président de l'EPAMA,
Jean-Paul BACHY

A circular stamp of EPAMA is positioned to the right of the signature. The stamp features the acronym 'EPAMA' at the top, a central illustration of a landscape with a building, and a small star at the bottom right.